

Le ministère des Sports et des Personnes handicapées



Unifor représente 310 000 travailleuses et travailleurs partout au pays, dont des milliers de personnes handicapées, dans toutes les provinces et tous les territoires, ainsi que tous les secteurs de l'économie. Non seulement est-il le plus grand syndicat canadien du secteur privé et des secteurs sous réglementation fédérale, Unifor représente aussi un large effectif dans le secteur public. Unifor milite pour et défend les droits économiques et sociaux des travailleuses et travailleurs afin que tous les Canadiens puissent obtenir une sécurité financière et sociale, et vivre avec dignité.



Priorités d'Unifor

La discrimination basée sur les incapacités est une réalité quotidienne pour plusieurs Canadiennes et Canadiens. Au pays et partout dans le monde, les collectivités et les lieux de travail sont conçus pour un individu moyen, c'est-à-dire une personne qui est très peu confrontée, voire aucunement, à des obstacles à une pleine participation à la vie économique et sociale. Cette tendance à concevoir en fonction de la norme instaure des obstacles systémiques pour les personnes handicapées qui mènent trop souvent à une exclusion de la société et à une pauvreté perpétuelle.

Les personnes handicapées ont besoin d'un revenu décent et d'un travail gratifiant, et elles les méritent. Chaque personne doit pouvoir se nourrir et sa famille aussi. Toutes les personnes méritent d'être traitées avec dignité et respect. Malheureusement, les employeurs sont souvent réticents à employer des personnes handicapées, car ils croient qu'elles seront incapables d'exercer leurs fonctions ou qu'il leur en coûtera trop cher de mettre en place des mesures d'accommodement raisonnable. Cette attitude, qui est enracinée dans la peur et les stéréotypes, se concentre davantage sur le handicap, visible ou non, de la personne plutôt que ses capacités. Des études ont montré que cette peur est infondée et que les personnes handicapées s'absentent peu du travail et occupent leur emploi longtemps. Des études ont aussi montré que l'ajout de travailleuses et travailleurs ayant un handicapé dans le milieu de travail crée plus de diversité et rend l'atmosphère de travail plus positive.

En outre, partout au pays, le soutien public financier et en nature pour les personnes handicapées est conçu comme moyen d'inciter les gens à travailler, sans reconnaître que pour plusieurs le fait qu'ils ne travaillent pas n'est pas un choix, mais l'aboutissement d'obstacles systémiques au marché du travail et dans les politiques publiques.

Unifor reconnaît depuis longtemps que la sensibilisation aux enjeux liés aux incapacités et le soutien de la dignité, des droits et du bien-être des personnes aux capacités différentes sont une question de justice sociale. Unifor reconnaît que l'intégration des personnes handicapées dans toutes les sphères de la vie politique, sociale, économique et culturelle peut être avantageuse à toute la population. D'après différentes données et notre expérience, les personnes handicapées peuvent participer pleinement à la vie en société lorsque les obstacles à l'inclusion sont levés, et leur collectivité entière en bénéficie.

Par le biais d'initiatives éducatives et de son travail à la table de négociation ainsi que dans les lieux de travail, Unifor contribue à changer les fausses perceptions et à contrer la stigmatisation et les stéréotypes à l'endroit des personnes ayant une incapacité, et reconnaît que toutes les personnes sont des composantes importantes de notre diversité humaine. À cette fin, un travail considérable reste à faire.

→ Questions spécifiques et recommandations

À la lumière de nos préoccupations devant le fait que trop de personnes sont exclues de la participation à la vie sociale et économique en raison d'obstacles évitables, et pourtant systémiques, Unifor propose une série de recommandations importantes, importantes pour ses membres, que nous encourageons la ministre à examiner à court terme.

Congrès des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées

Le Canada a signé la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées en 2009, mais il a pris peu de mesures pour la mettre en œuvre. Unifor encourage le gouvernement fédéral à mettre en œuvre la convention dans sa totalité. Toute mesure prise par le gouvernement doit promouvoir l'accessibilité et retirer tous les types d'obstacles dans la société afin de s'assurer que les personnes handicapées puissent exercer leurs droits fondamentaux et participer pleinement à la vie économique, politique, sociale et culturelle de leurs collectivités.

Loi nationale sur les personnes handicapées

La plateforme électorale du nouveau gouvernement élu au Canada a fait campagne en soutenant l'adoption d'une Loi nationale sur les personnes handicapées. Nous espérons que le gouvernement tiendra sa promesse et en fera une vraie priorité, et nous nous attendons que toute politique nationale va :

- Promouvoir le principe d'autonomisation,
- faire de l'espace aux personnes handicapées afin de créer de véritables opportunités pour améliorer leurs propres capacités,
- s'assurer que les personnes handicapées sont soutenues dans l'établissement de leurs propres priorités pour leur travail et leur vie,
- s'assurer que la Loi s'applique à toutes les personnes handicapées peu importe que l'incapacité soit visible ou invisible, physique ou sensorielle, liée à l'apprentissage et/ou l'intellect, épisodique ou permanente, ou même liée à la santé mentale,
- souligner et commémorer au niveau national la Journée internationale des personnes handicapées,
- assurer l'accès aux personnes ayant un handicap à tous les services du gouvernement fédéral et des sociétés de la Couronne, de même qu'aux immeubles de sociétés sous réglementation fédérale comme Via Rail, Air Canada, Bell Canada (toutes représentées par Unifor) et du secteur bancaire,
- assurer l'accès à toute mesure d'accommodement nécessaire en milieu de travail pour que les personnes handicapées puissent continuer de gagner leur vie et de la vivre en toute dignité.

Une vraie dignité et une vraie autonomisation exigeront que le gouvernement investisse en faveur des personnes, tant en ce qui a trait aux emplois, à la santé, à la nutrition, au transport, à l'éducation qu'aux protections sociales qui doivent être bonifiées. Ce n'est que par ce type d'engagement et d'investissement que les personnes handicapées pourront enfin bénéficier d'un accès à la société sur une base égale.

Préparé par : Service de recherche d'Unifor

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :
Service de la mobilisation des membres et
de l'action politique d'Unifor

politicalaction@unifor.org

416-718-8493

1-800-268-5763 poste 8493

Unifor.org

 **UNIFOR**
theUnion | lesyndicat